

	<b>Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara</b>	<b>Organisme émetteur</b> Département de Gestion de la qualité
	<b>" CONCOURS DE BOURSES NOMINALES</b>	<b>Édition 2/Révision 0</b>
<b>CODE</b> <b>USVT – R080</b>		

**RÈGLEMENTS**  
**CONCERNANT LE DÉROULEMENT DU CONCOURS DE BOURSES NOMINALES**  
**« URSUS »**

	<b>Nom et surnom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Date:</b>	<b>Signature</b>
<b>Élaborer</b>	Professeur HĂDĂRUGA NICOLETA	Vice-doyen	22.09.2022	
	Association MERGHEȘ PETRU	Vice-recteur aux activités sociales et étudiantes	22.09.2022	
<b>VÉRIFIÉ</b>	Université Prof. dr. CAMELIA TULCAN	Directeur par intérim Département de gestion de la qualité	22.09.2022	
<b>Approuvé :</b>	Professeur IANCU TIBERIU	Coordonnateur du CEAC	23.11.2022	
	H Aiduc SIMONA	Conseiller juridique	23.11.2022	
	Professeur ISIDORA RADULOV	Président CMO	23.11.2022	
<b>Approuvé par le Conseil d'Administration par Décision no. 8594 du 23.11.2022</b>				
<b>Approuvé par le Sénat universitaire par décision no. 8610 du 23.11.2022</b>				
<b>RECTEUR</b>		<b>Univ. Prof. Dr. Ing. POPESCU COSMIN ALIN</b>		

	<b>Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara</b>	<b>Organisme émetteur</b> Département de Gestion de la qualité
	<b>" CONCOURS DE BOURSES NOMINALES</b>	<b>Édition 2/Révision 0</b>
<b>CODE</b> <b>USVT – R080</b>		

## CHAPITRE. I. CHAMP D'APPLICATION

**Art. 1.** (1) Le présent règlement établit les modalités du déroulement du concours pour l'attribution de la bourse nominale URSUS. au sein de l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara (USVT).

Concours d'attribution de bourses URSUS au sein de l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara.

(3) Les utilisateurs du règlement sont responsables de l'application et du respect des dispositions des documents du présent règlement.

## CHAPITRE. II. BUT

**Art. 2.** Le but de l'élaboration de ce règlement est d'établir des règles unitaires concernant l'organisation du concours de bourses URSUS au sein de l'Université des Sciences de la Vie « Roi Mihai I » de Timișoara, bourses financées par le parrainage accordé par la Société Commerciale URSUS BREWERIES TO

## CHAPITRE. III. DÉFINITIONS. ABRÉVIATIONS

**Art. 3 .** EN n le contenu de ce règlement utilisera les **abréviations suivantes** :

- **USVT** - Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara.

## CHAPITRE. IV. RÉFÉRENCES NORMATIVES

### Art. 4. Législation primaire

- Loi sur l'éducation nationale no. 1/2011, avec modifications et ajouts ultérieurs ;
- Ordonnance gouvernementale d'urgence no. 75/2005 sur la garantie de la qualité de l'éducation, avec modifications et ajouts ultérieurs.

### Art. 5. Droit dérivé

- Charte USVT ;
- Règlement Intérieur/Méthodologies/Procédures ;
- Décisions du Sénat universitaire et du Conseil d'administration.

	<b>Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara</b>	<b>Organisme émetteur</b> Département de Gestion de la qualité
	<b>" CONCOURS DE BOURSES NOMINALES</b>	<b>Édition 2/Révision 0</b>
<b>CODE</b> <b>USVT – R080</b>		

## CHAPITRE. V. DESCRIPTION DU RÈGLEMENT

### CHAPITRE V.1. préambule

**Art. 6.** La Société Commerciale URSUS BREWERIES SA parraine l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara afin d'accorder un certain nombre de bourses aux étudiants de **3ème et 4ème années de licence et de première année de master ( valable pour les programmes d'études qui nécessitent 4 années d'études, dont les années 5 et 6 - Faculté de médecine vétérinaire ) et les années 2 et 3 pour le programme d'études en biologie au sein de la Faculté d'agriculture** , dans le cadre de la "**Bourse URSUS - Étudiant pour la Communauté** " programme . L'octroi de ces bourses est effectué par l'Université, sur une base compétitive.

**Art. 7** . A travers le présent Règlement relatif au déroulement du **concours nominal de bourses "URSUS"** - ci-après le **Règlement des bourses URSUS** - les modalités, conditions, critères que doivent remplir les candidats au concours, les documents nécessaires, la désignation et la composition du Les commissions établissent le concours, les procédures à suivre et d'autres aspects liés à l'attribution des bourses URSUS pour l'année universitaire en cours.

### CHAPITRE V.2. FONDS DE BOURSES

**Art. 8** . (1) Le montant du fonds de bourses de l' Université des Sciences de la Vie « Roi Mihai I » de Timișoara pour l'année universitaire en cours du parrainage accordé par SC URSUS BREWERIES SA s'élève à **10 800 lei**.  
**3 bourses d'une valeur de 400 lei par mois** seront attribuées pendant 9 mois.

### CHAPITRE V.3. PARTICIPATION ET INSCRIPTION AU CONCOURS

**Art. 9** . (1) Les étudiants de **3ème et 4ème années de licence et de 1ère année de master** ont le droit de participer au concours d'attribution de bourses nominatives ( **valable pour les programmes d'études qui nécessitent 4 années d'études, dont la 5ème et la 6ème). année - Faculté de Médecine Vétérinaire ) et années 2 et 3 pour le programme d'études de Biologie au sein de la Faculté d'Agriculture** , avec la mention incluse dans l'article **art. 19** de ce règlement. Seuls peuvent participer au concours les étudiants à temps plein, ayant obtenu **une moyenne minimale de 8 au semestre précédent** et dont la conduite académique est démontrée par une lettre de recommandation d'un professeur universitaire.

	<b>Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara</b>	<b>Organisme émetteur</b> Département de Gestion de la qualité
	<b>" CONCOURS DE BOURSES NOMINALES</b>	<b>Édition 2/Révision 0</b>
<b>CODE</b> <b>USVT – R080</b>		

(2) Parallèlement, l'étudiant doit justifier d'une activité intense au profit de la communauté au travers d'une lettre de motivation, accompagnée d'une attestation de chaque organisme au sein duquel il a exercé/exerce ce type d'activité.

**Art. 10** . L'annonce de l'organisation du concours, ainsi que le calendrier des événements, seront rendus publics par affichage à l'adresse <http://www.usab-tm.ro/>. Les étudiants qui répondent aux critères établis en art. 9 du présent Règlement des Bourses URSUS et qui remettra les documents suivants au plus tard à la date annoncée dans le calendrier des performances :

- a) Candidature type adressée à l' Université des Sciences de la Vie « Roi Mihai I » de Timișoara - **Annexe 1** au Règlement des Bourses URSUS qui est disponible sur le site <http://www.usab-tm.ro/> ;
- b) Déclaration de collecte de données personnelles des boursiers « URSUS-Étudiants pour la Communauté » - **Annexe 2** ;
- c) Attestation de la faculté attestant de la moyenne générale du dernier semestre complété ;
- d) Lettre de recommandation d'un corps enseignant universitaire;
- e) *Curriculum Vitae* ;
- f) Lettre de motivation dans laquelle l'étudiant doit présenter :
  - les organismes sans but lucratif, non gouvernementaux et apolitiques dont il fait ou a fait partie au cours de ses études universitaires;
  - le poste occupé au sein d'eux et pendant quelle période ;
  - l'activité exercée en leur sein, les projets coordonnés et/ou initiés et/ou dans lesquels il a été impliqué au sein de ces organismes et les résultats de ces projets ;
- g) La participation aux projets d'implication communautaire mentionnés dans la lettre de motivation doit être confirmée par des certificats originaux.

**Art. 11** . (1) La date limite de soumission des fichiers est la date annoncée dans le calendrier de développement affiché sur <http://www.usab-tm.ro/> .

(2) À la date fixée selon le calendrier des performances affiché sur <http://www.usab-tm.ro/>, Le pro-rectorat des activités sociales et étudiantes au sein de l' Université des Sciences de la Vie « Roi Mihai I » de Timișoara soumettra les dossiers des candidats à la Commission du Concours.

**Art. 12.** Les documents prévus à l'art. 10 sont déposés **dans un dossier plastique avec un rail** , au siège Aux activités sociales et étudiantes du vice-recteur au sein de l' Université des Sciences de la Vie « Roi Mihai I » de Timișoara, (Bâtiment du Recteur), Calea Aradului no. 119, 300645 Timișoara, département de Timiș, Roumanie, **du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00** . A l'issue de l'inscription, les dossiers sont soumis au Comité du Concours.

	<b>Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara</b>	<b>Organisme émetteur</b> Département de Gestion de la qualité
	<b>" CONCOURS DE BOURSES NOMINALES</b>	<b>Édition 2/Révision 0</b>
<b>CODE</b> <b>USVT – R080</b>		

## CHAPITRE V. 4. COMMISSION DU CONCOURS

**Art. 13.** (1) Le comité du concours sera nommé par décision du recteur, sur la base de l'approbation du conseil d'administration.

(2) Un représentant de SC URSUS BREWERIES SA fait également partie de la Commission de la Concurrence, avec statut d'observateur, sans droit de vote lors de l'évaluation.

(3) La liste des membres de la Commission de la concurrence est publique, affichée à l'adresse <http://www.usab-tm.ro/>.

**Art. 14.** Afin de résoudre les éventuels recours par la même décision, une commission d'analyse des recours composée de trois personnes, autres que celles de la Commission de la concurrence, sera nommée.

## CHAPITRE V.5. DÉROULEMENT DU CONCOURS

**Art. 15.** (1) Le comité du concours classe les étudiants selon les points obtenus en tenant compte du respect des critères suivants ( **annexe 3** ) :

<b>A. IMPLICATION DANS DES ORGANISATIONS A BUT NON LUCRATIF, NON GOUVERNEMENTALES ET APOLITIQUES</b>	
1. Nombre d'organisations dans lesquelles l'étudiant a été impliqué*  <i>*l'étudiant doit justifier d'une implication d'au moins 6 mois</i>	<b>5 points/ONG</b>
2. Le rôle de l'étudiant au sein de l'ONG	<b>10 points/</b> fonction de gestion (coordonnateur de département, vice-président, président)
<b>B. PROJETS AU BÉNÉFICE DE LA COMMUNAUTÉ</b>	
1. Le rôle joué par l'étudiant dans le projet* <i>*seuls les projets qui ont un impact visible dans la communauté dont l'étudiant fait partie ou pour laquelle le projet a été conçu sont évalués.</i>	<b>5 points /</b> bénévole <b>10 points /</b> coordinateur <b>15 points /</b> initiateur*  <i>*l'étudiant doit prouver que le projet est de sa propre initiative</i>

	<b>Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara</b>	<b>Organisme émetteur</b> Département de Gestion de la qualité
	<b>" CONCOURS DE BOURSES NOMINALES</b>	<b>Édition 2/Révision 0</b>
<b>CODE</b> <b>USVT – R080</b>		

2. L'impact du projet dans la communauté a. Comment le projet résout un problème identifié, facilite un processus/une action ou innove	Un maximum de <b>10 points/projet</b> selon l'appréciation du comité
<b>C. ACTIVITÉ ACADÉMIQUE</b>	
a) La moyenne du semestre précédant le concours entre 8h00 et 9h00	<b>5 points</b>
b) La moyenne du semestre précédant le concours entre 9h00 et 10h00	<b>10 points</b>

(2) Le classement final est établi sur la base de la note obtenue par chaque candidat et est rendu public par affichage à l'adresse <http://www.usab-tm.ro/>.

(3) Les candidats déclarés lauréats des bourses signeront la Déclaration jointe au Règlement.

(4) Les résultats du concours peuvent être contestés dans les 3 jours suivant leur publication. Le recours est déposé auprès du Secrétariat du Vice-Rectorat aux Activités Sociales et Étudiantes et sera résolu dans un délai maximum de 24 heures à compter de l'inscription. La décision de la Commission d'analyse des appels est définitive. La liste des gagnants, signée par tous les membres des commissions, est affichée sur <http://www.usab-tm.ro/>.

**Art. 16** . Le nombre de bourses sera réparti entre les deux niveaux d'études (licence et master) selon les critères établis d'un commun accord avec la société SC URSUS BREWERIES SA.

## **CHAPITRE V.6. CONDITIONS DE PAIEMENT DE LA BOURSE**

**Art. 17.** Le paiement de la bourse nominale sera effectué par l'Université en fonction du classement final affiché et de la signature d'un contrat de bourse dont la signature est conditionnée à l'exécution du contrat de parrainage conclu avec SC URSUS BREWERIES SA L'URSUS une bourse nominale est accordée pour toute la période de l'année universitaire en cours et est payé mensuellement.

**Art. 18** . En cas de transfert du boursier vers un autre établissement d'enseignement supérieur ou d'expulsion, le versement de la bourse nominale cesse.

**Art. 19.** Sur la base du présent règlement ou des contrats de bourse, les boursiers n'ont aucune obligation contractuelle envers la SC URSUS BREWERIES SA, qui a offert le parrainage. Exceptionnellement, les boursiers pourront être amenés à participer à

	<b>Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara</b>	<b>Organisme émetteur</b> Département de Gestion de la qualité
	<b>" CONCOURS DE BOURSES NOMINALES</b>	<b>Édition 2/Révision 0</b>
<b>CODE</b> <b>USVT – R080</b>		

divers événements ou campagnes de presse pour parler du programme de bourses URSUS, participation à déterminer d'un commun accord.

## **CHAPITRE V.7. ACCÈS À L'INFORMATION CONCERNANT L'ORGANISATION ET LE DÉROULEMENT DU CONCOURS**

**Art. 20.** Toutes les informations concernant l'organisation et le déroulement du concours peuvent être obtenues en accédant au site Internet : <http://www.usab-tm.ro/>.

**Art. 21** . Les informations sur les gagnants du concours sont publiques et seront incluses dans les sources d'information officielles de l'Université (sur le site Internet de l'université : <http://www.usab-tm.ro/>).

## **CHAPITRE VI. PROVISIONS FINALES**

**Art. 22.** Ce règlement est complété par toutes les dispositions normatives applicables.

## **CHAPITRE VII. ANNEXES**

**Art. 23** . Les dossiers concernant les modalités d'organisation et d'attribution de la bourse URSUS au sein de l' Université des Sciences de la Vie « Roi Mihai I » de Timișoara sont établis à l'aide des annexes ci-jointes :

<b>Annexe 1</b>	Candidature standard adressée à l' Université des Sciences de la Vie « Roi Mihai I » de Timisoara	CODE USVT R080-F01
<b>Annexe 2</b>	Déclaration de collecte de données personnelles des boursiers	CODE USVT R080-F02
<b>Annexe 3</b>	Critères de déroulement du concours	CODE USVT R080-F03